

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CCAS DU 17 MARS 2021 A 18H**

Sous la Présidence de Monsieur Rachel PASCAL, Président du Conseil d'administration.

La convocation a été adressée le jeudi 11 mars 2021 avec l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 décembre 2020
3. Point sur la situation COVID-19
4. Validation du Compte de Gestion 2020
5. Validation du Compte Administratif 2020
6. Vote du Budget Primitif 2021
7. Animations 2021
8. Information procédure secours financiers CARSAT NORD-EST

Etaient présents : Mesdames Elisabeth HUSSARD, Delphine JOLIOT, Salimata SPINATO, Roseline PIROTTE, Christiane SCHUELLER, Tiffany FRABOULET, Monique STEGNER, Marie-Pierre VINET ; Messieurs, Rachel PASCAL, Roger CHOTTIN

Était absent : /

Secrétaire de Séance : Mme Delphine JOLIOT

Compte-rendu affiché le 24 mars 2021.

1. Election d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président invite le Conseil d'Administration à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Delphine JOLIOT pour remplir cette fonction.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 04 décembre 2020

Après lecture par tous les membres du CCAS, le compte-rendu de la réunion du 04 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

3. Point sur la situation COVID-19

Rapporteur : M. Rachel PASCAL.

-Suite au mail du 18 février 2021 de notre député Thibaut BAZIN concernant la vaccination des personnes de plus de 75 ans et plus sur le territoire du Sel et Vermois, il fallait établir une liste des personnes concernées et non vaccinées sur notre commune.

Monique STEGNER a fait un point complet et a établi cette liste que nous avons transmise à notre député. (5 personnes concernées sur 14).

-Suite au mail du 23 février 2021 de notre Communauté de Communes : 2 centres de vaccination ouvraient en alternance 1 semaine sur 2 :

L'autre Filature sur Saint Nicolas de Port
Salle polyvalente sur Dombasle-sur-Meurthe

Les décisions prises le 24 février 2021, suite à ce mail, furent les suivantes :

-Demander à notre secrétaire de recontacter les personnes concernées pour inscriptions directes à l'aide du numéro de téléphone transmis. Il nous était impossible de prendre des rendez-vous pour ces personnes.

-Conclusion à ce jour : toutes les personnes concernées ont eu à ce jour leur premier vaccin sauf une (indépendant de notre volonté).

4. Validation du Compte de Gestion 2020

Etabli par le comptable des services publics, le Compte de Gestion retrace l'ensemble des ordres exécutés ou acceptés durant l'année (mandats et titres payés et émis). Monsieur le Président propose aux membres du CCAS d'adopter le Compte de Gestion 2020.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du CCAS approuvent le Compte de Gestion CCAS pour l'année 2020 transmis par M. le Comptable Public.

5. Validation du Compte Administratif 2020

Document comptable qui reprend l'ensemble des délibérations de l'exercice budgétaire, en recettes et en dépenses (titres et mandats émis).

Fonctionnement :

- Dépenses : 645 euros
- Recettes : 0 euro

Soit un déficit global de fonctionnement 2020 = - 645 euros

-Résultat de clôture 2019 : 3443.56 euros

Soit un résultat de clôture 2020 = + 2798.56 euros

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du CCAS, hors la présidence de M. Rachel PASCAL, Maire, approuvent le Compte Administratif 2020.

6. Vote du Budget Primitif 2021

Fonctionnement :

- Dépenses : 6298.56 euros
- Recettes : 6298.56 euros

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du CCAS approuvent le Budget Primitif 2021 du CCAS tel que décrit ci-dessus.

7. Animations 2021

-Pâques : Suite à un retour positif sur la distribution des ballotins pour les vœux 2021, proposition de distribuer des chocolats pour Pâques : Validée à l'unanimité.

Les personnes concernées seront les + de 70 ans.

Une commande sera passée chez Jourdan de 45 poules en chocolat au prix de 16 euros l'unité et présentées dans une boîte en carton.

-Repas des aînés : Maintenu en fonction de l'évolution de la pandémie actuelle.

Une décision sera prise au cours de notre prochaine réunion : **mercredi 12 mai 2021 à 18h.**

8. Information procédure secours financiers CARSAT NORD-EST

Une procédure de demande de secours exceptionnel « énergie » et « financier » a été distribuée aux membres du CCAS avec :

- Critères d'attribution
- Bénéficiaires
- Montant des secours
- Notice pour demande à compléter

La séance se termine à 19H15.

La secrétaire de séance

Delphine JOLIOT



Monsieur Le Président

Rachel PASCAL



